

ADORER EN ESPRIT ET EN VÉRITÉ

Méditations pour l'adoration du Saint Sacrement à

EXTRAITS DES PRÉDICATIONS

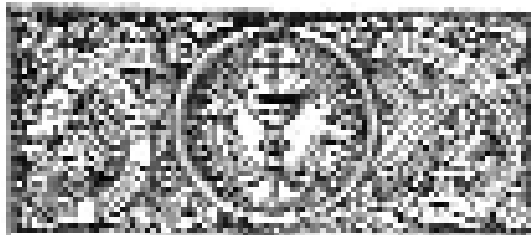
de Saint Pierre-Julien EYMARD

Président de la Compagnie des Très-Saints Sacraments

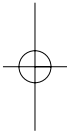
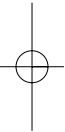
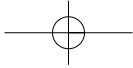
Nouvelle édition à partir de la

traduction de la Compagnie des Très-Saints Sacraments

IXVIM MICHAMMIM

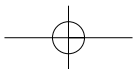


"Honneur à Dieu qui est trouver
Honneur au Fils qui est
et au Fils qui est..."



Achévé d'imprimer par lapca Riccobono (Le Muy, Var)
2^{ème} impression : septembre 2008
Dépôt légal : février 2006
Imprimé en France

Missionnaires du Saint-Sacrement, déc. 2008.
B.P. 12, 83110 Sanary-sur-Mer.
ISBN: 2-9522-9631-6





DÉCRET
relatif à l'Introduction de la Cause de Béatification et de
Canonisation

DU VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU
PIERRE-JULIEN EYMARD

Prêtre Fondateur de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement

Partout où l'Évangile de Jésus-Christ est prêché dans le monde entier, et en tout lieu où est immolée et offerte au Nom divin l'oblation sans tache, tous les enfants de Dieu et de l'Église, conduits par le Saint-Esprit, ne manquent pas d'avoir, de cultiver et de manifester, de diverses manières admirables, la foi, la religion et la piété envers le Banquet précieux, le plus grand des miracles, le mémorial permanent de la Passion et de l'amour du Sauveur, le Très-Saint-Sacrement de l'Eucharistie. Or, parmi ceux qui, dans les siècles passés, ont établi des Instituts religieux pour l'adoration du Très-Saint-Sacrement, on compte, à bon droit, le prêtre Pierre-Julien Eymard, fondateur de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement. Voulant que ses religieux fussent consacrés entièrement au service de cet ineffable mystère, il a écrit au début de ses Constitutions « *Que tous nos religieux sachent bien qu'ils ont fait profession uniquement pour servir la divine Personne de notre Dieu et Roi Jésus-Christ, véritablement, réellement et substantiellement présent dans le sacrement de son amour ; et, par conséquent, comme de bons et fidèles serviteurs de ce grand Roi, qu'ils aient soin de consacrer à sa plus grande gloire tous leurs dons et leurs vertus, leurs études et leurs travaux, sans se rien réserver personnellement* ». C'est pourquoi il a imposé à ses enfants l'adoration du Très-Saint-Sacrement, non seulement chaque année pendant la fête et l'octave du Corpus-Christi et pendant les Quarante-Heures, mais chaque jour et d'une manière perpétuelle et il leur a demandé de s'adonner à la vie contemplative et à la vie active, celle-ci subordonnée à la première, et de travailler à leur perfection religieuse en prenant comme mobile et comme moyen la divine Eucharistie.

Le serviteur de Dieu naquit à la Mure d'Isère, dans le diocèse de Grenoble, le 4 février 1811, de parents honnêtes et pieux à qui, dit-on, avait été prédit un enfant qui serait la gloire de sa famille et le fondateur d'un Institut religieux consacré à honorer le Très-Saint-Sacrement. Il est à noter que sa mère visitait chaque jour la Sainte Eucharistie à l'église et qu'elle y menait le petit Julien qui recevait avec elle les bénédictions

Décret

célestes. Cet enfant, qui grandissait dans l'innocence, la piété et l'inclination vers les choses saintes, avait à peine cinq ans lorsqu'il commença à révéler à sa sœur Marianne son désir de se vouer au service de Dieu dans le saint ministère, la suppliant en même temps de l'aider de ses prières à parvenir à cet état par la pratique des vertus. Arrivé à l'âge de raison, il s'approchait souvent du sacrement de Pénitence et se montrait plein d'ardeur pour purifier son âme. En 1825, le 16 mars, après avoir fait avec sa sœur un pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame-du-Laus, non loin de la Mure, et y avoir imploré le patronage de la Vierge Mère auprès de son divin Fils, il s'approcha pour la première fois de la table des anges avec une grande dévotion : il prit plus tard l'habitude de célébrer ce jour comme le commencement de sa conversion et de sa vocation et l'origine de grâces singulières.

Comme Julien sentait de plus en plus l'appel de Dieu, il étudia le latin, d'abord chez lui, puis à Grenoble jusqu'à dix-sept ans. Rappelé alors dans sa famille à cause de la mort de sa mère, il rencontra bientôt celui qui fut pour lui l'instrument de la divine Providence, le père Guibert, des Oblats de Marie, sur les conseils duquel le 7 juin 1829, avec l'assentiment de son père, il entra chez les Oblats de Marie et au bout de quelques mois y revêtit l'habit ecclésiastique. Mais à peine avait-il repris ses études interrompues, qu'il tomba malade et dut rentrer dans sa patrie, où il demeura deux ans avec son père, qui mourut le 3 mars 1831. Avec l'aide de la Très Sainte Vierge, il passe alors heureusement l'examen de philosophie et entre au grand séminaire de Grenoble. Ses progrès dans la science et dans la vertu le font élever au sacerdoce le 20 juillet 1834. Trois mois après, il est nommé vicaire dans la paroisse de Chatte. Il s'acquitte si bien de sa charge, qu'au bout de trois ans il est envoyé comme curé à Monteynard. Là, se faisant tout à tous, et suivant l'exemple du divin Pasteur, en même temps qu'il était animé envers Dieu d'une piété remarquable, il répandait la doctrine du salut et montrait sa charité envers le prochain, surtout envers les fidèles qui lui étaient confiés. Cependant, aspirant à un état plus parfait, sur l'avis du père Touche, Oblat de Marie, et avec la permission de son évêque, il se rendit à Lyon, au pied de la colline de Fourvière, et après un court noviciat, fit les vœux de religion dans la société des Maristes. Mis aussitôt à la tête du collège de Belley, puis désigné comme Provincial de Lyon, il établit et dirigea dans cette ville le Tiers-Ordre de Marie ; il fut ensuite nommé maître des novices. En 1851, ayant été transféré au collège de la Seyne-sur-Mer, il y multiplia les actes de sa dévotion envers

Décret

l'Eucharistie, et, d'accord avec le capitaine de Cuers, il fonda l'œuvre de l'adoration nocturne à Toulon.

Depuis cette année jusqu'à 1856, le serviteur de Dieu, sous l'inspiration divine, s'employa de toutes ses forces à établir la Congrégation du Très-Saint-Sacrement. Ayant surmonté avec courage de graves obstacles, sous les auspices de la Très Sainte Vierge et d'accord avec l'autorité ecclésiastique, après avoir obtenu du père Favre, supérieur général des Maristes, une dispense régulière et une bénédiction paternelle, il fonda le nouvel Institut avec l'approbation de l'archevêque de Paris, qui offrit au serviteur de Dieu la maison pour établir son œuvre. Le 1^{er} juin de cette année, les premiers membres de cet Institut commencèrent à conserver le Très-Saint-Sacrement dans un tabernacle, autour duquel ils adoraient le Roi eucharistique, qui fait ses délices d'être avec les enfants des hommes. Toutefois, c'est seulement à l'Épiphanie de l'année suivante que l'œuvre fut définitivement constituée dans la suite, pour divers motifs, elle dut transférer son siège au faubourg Saint-Jacques, où elle se développa peu à peu. A cet Institut, il faut en ajouter un autre, celui des Servantes du Très-Saint-Sacrement, auquel eut une grande part Mlle Guillot, qui en fut la première supérieure. Celle-ci, sur le conseil du bienheureux Jean-Baptiste Vianney, quitta Lyon, se rendit à Paris et se mit de plein cœur, comme l'y avait engagée le bienheureux, sous la direction et l'obéissance du saint prêtre Julien. Le serviteur de Dieu donna aux membres du nouvel Institut un habit blanc et le nom de Servantes du Très-Saint-Sacrement qu'elles devaient adorer perpétuellement : il composa leurs constitutions, leur directoire et leur adressa des lettres admirablement faites pour conduire à la perfection et à la fin de l'Institut. En 1859, le 9 novembre, il ouvrit lui-même la seconde maison de sa Congrégation à Marseille, sur la prière de Mgr de Mazenod.

A ces deux Instituts, le serviteur de Dieu ajouta d'autres œuvres pour favoriser le culte et l'apostolat eucharistiques : ainsi l'Agrégation du Très-Saint-Sacrement et le Tiers-Ordre séculier ou Fraternité : la première demande à ses membres de faire une heure d'adoration par mois et de s'occuper des objets qui touchent de plus près à la sainte Eucharistie, la seconde demande une heure d'adoration par jour ; la Garde d'honneur, qui assure un service assidu d'adorateurs devant le Très-Saint-Sacrement; les Semaines eucharistiques, dont le but est d'assurer la splendeur du culte de l'exposition, chaque inscrit, contri-

Décret

buant à payer les frais de ce culte pendant quatre semaines par an ; et la première communion des adultes. Le serviteur de Dieu exerça aussi le ministère sacré de la prédication en plusieurs villes et diocèses de France, et il le fit avec doctrine, édification et d'une manière digne d'éloge. En 1862, ayant fondé à Angers une autre maison, il se rendit à Rome avec les lettres de recommandation de plusieurs évêques de France et obtint de Sa Sainteté Pie IX non seulement un Bref laudatif, mais encore le Décret d'approbation de sa Congrégation en 1863. De retour en France, il visita plusieurs noviciats et maisons de divers Ordres; ensuite il termina ses Constitutions et les modifia conformément aux observations reçues du Siège apostolique. Il s'occupa aussi de racheter à Jérusalem le saint Cénacle des mains des Turcs, afin d'y ériger un trône pour l'adoration du Très-Saint-Sacrement ; mais, à cause de plusieurs difficultés survenues, il ne put y réussir. Entre temps, il avait la consolation de fonder de nouvelles maisons à Bruxelles, puis à Saint-Maurice de Versailles dont il fit le noviciat et une maison de retraite, et de commencer pour la sanctification des prêtres séculiers l'Œuvre qui s'est ensuite développée et compte aujourd'hui environ quatre-vingt mille associés.

Enfin le serviteur de Dieu, brisé par le travail et par la maladie, dut, le 17 juillet 1868, suivre les conseils des médecins et quitter Paris pour aller refaire sa santé au pays natal. Sur la route il s'arrêta à Vichy où il donna une suprême bénédiction à la sœur Marguerite, qui, sous sa conduite, avait fondé l'Institut des Servantes du Très-Saint-Sacrement. Il célébra la messe le 21 du même mois à Grenoble, dans la chapelle de Notre-Dame de la Salette, Réconciliatrice des pécheurs, et arriva le soir à la Mure où l'attendait l'hospitalité affectueuse de sa sœur. Mais son mal s'aggrava, il fut atteint de paralysie, et il reçut avec grande piété les derniers sacrements de l'Église. Enfin, en présence de sa sœur, de ses proches et de deux de ses religieux, le frère Albert et le père Chanuet, maître des novices, qui avaient été envoyés de Paris auprès de leur très aimé père fondateur, le samedi 1^{er} août, fête de saint Pierre-aux-Liens, en priant les yeux fixés sur l'image de Jésus crucifié, il expira paisiblement, à l'âge de cinquante-sept ans, cinq mois, vingt-huit jours. Le dimanche suivant, après des funérailles célébrées dans l'église de la paroisse avec un grand concours de clergé et de peuple, le corps du serviteur de Dieu fut mis en terre et il y resta jusqu'en 1877, où il fut trouvé entier et transporté à Paris, au milieu du chœur de l'église attenante à la maison-mère de la Congrégation.

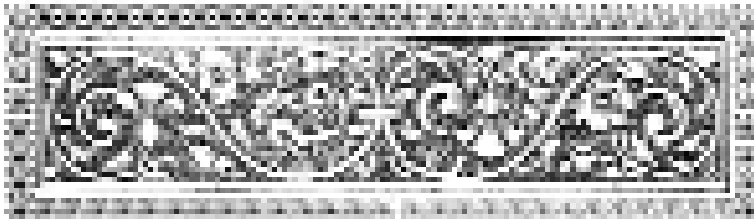
Décret

La renommée de sainteté que le serviteur de Dieu s'était acquise pendant sa vie, et qui grandit de jour en jour après sa mort, confirmée, dit-on, par des prodiges et des miracles, a engagé à faire les Procès informatifs ordinaires. Ces procès ayant été terminés et transmis à la Sacrée Congrégation des Rites, comme les écrits du serviteur de Dieu avaient déjà été révisés et approuvés, que dispense avait été obtenue du délai de dix ans ainsi que de l'intervention et du vote des consultants, et que rien n'empêchait d'aller plus avant, sur les instances du père Edmond Tenaillon, Procureur général de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement et postulateur, eu égard aux Lettres postulatoires de Sa Majesté royale et impériale François-Joseph, empereur d'Autriche et de Son Altesse royale la princesse Blanche d'Orléans, de beaucoup d'Éminentissimes Cardinaux de la sainte Église romaine, d'un grand nombre d'Évêques, de Chapitres de cathédrale, d'Ordres religieux, de Confréries du Très-Saint-Sacrement, et de personnages distingués par leur dignité soit ecclésiastique, soit civile, l'Éminentissime et Révérendissime Cardinal Ferrata, Ponent ou Rapporteur de cette Cause, a proposé en séance ordinaire de la Sacrée Congrégation des Rites, assemblée au Vatican, la discussion de la question suivante : La Commission d'introduction de la Cause pour le cas et à l'effet dont il s'agit doit-elle être signée ? Et les Éminentissimes et Révérendissimes Pères préposés à la garde des Rites sacrés, après le rapport de l'Éminentissime cardinal Ponent, après que le père Alexandre Verde, promoteur de la sainte foi, eut donné son avis de vive voix et par écrit, tout bien examiné, ont répondu : affirmativement, c'est-à-dire qu'il fallait signer la Commission, s'il plaisait à Sa Sainteté. Le 11 août 1908.

Relation de ces choses ayant été faite à notre Saint-Père le Pape Pie X par le soussigné Cardinal Préfet de la Congrégation des Rites, Sa Sainteté, après avoir ratifié la réponse de cette sacrée Congrégation, a daigné signer de sa propre main la Commission d'Introduction de la Cause du Vénérable serviteur de Dieu, Pierre-Julien Eymard, prêtre, fondateur de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement, le 12 des mêmes mois et année.

SÉRAPHIN, Cardinal CRÉTONI,
Préfet de la Sacré-Congrégation des Rites.

DIOMÈDE PANICI,
Archevêque de Laodic., Secrétaire de la Sacré-Congrégation des Rites.



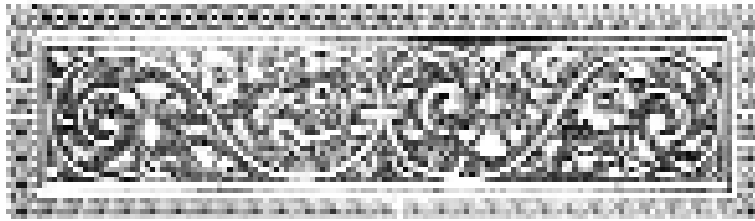
ÉVÊCHÉ DE TARBES

Nous avons lu avec bonheur et soin la première série de la bibliothèque du Saint-Sacrement, publiée par les Religieux du Très-Saint-Sacrement. Or, non seulement nous n'y avons rien trouvé qui ne soit conforme aux enseignements de l'Église et de la sainte théologie sur ce mystère de foi, mais tout nous y a paru rempli de l'Esprit de Dieu; tout y respire la piété la plus douce, la plus vraie, la plus édifiante. On comprend mieux que jamais, en lisant ces pages, que l'adorable Eucharistie est le centre de tout le catholicisme, que c'est vraiment l'Évangile qui se renouvelle et se perpétue à travers le temps et l'espace.

Le père Eymard paraît avoir été suscité de Dieu pour développer au milieu de nous cette grande dévotion par sa parole, par sa Congrégation et par ses écrits. Il parlera encore, tout mort qu'il est ; et ces belles reliques de sa pensée et de son cœur seront pour tous comme un jour de fête et un banquet perpétuel.

Donné à Tarbes, le 10 septembre 1871.

P.-A., Évêque de Tarbes.



ÉVÊCHÉ DE CARCASSONNE Carcassonne, le 10 septembre 1871

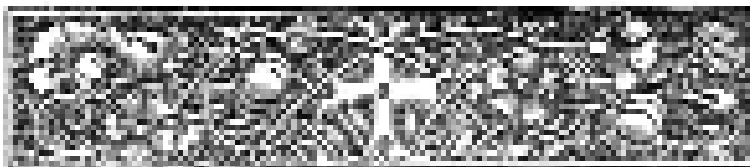
Mon Révérend Père,

Je vous remercie de m'avoir communiqué la Vie et les Œuvres du père Eymard. J'ai eu personnellement le bonheur de connaître cet excellent religieux, et j'ai souvent remercié le Dieu de l'Eucharistie d'avoir pu, bien que dans une très faible mesure, contribuer à la fondation de son pieux Institut. La vie du père Eymard concorde admirablement avec les enseignements eucharistiques dont il a été l'apôtre, et on peut en toute vérité lui appliquer la parole de nos saints Livres : Cœpit facere et docere.

Dans ses discours et ses écrits, je me suis aperçu qu'il avait surtout commenté l'inépuisable thème de l'Évangile appliqué à l'Eucharistie. Les méditations que vous avez recueillies, mon révérend père, feront très grand plaisir aux âmes pieuses et ne pourront qu'accroître leur dévotion au Sacrement de l'autel.

Je souhaite à cette publication le légitime succès auquel elle a droit, et je vous prie, mon révérend père, d'agréer l'expression de mes plus distingués et dévoués hommages en Notre Seigneur.

FRANÇOIS,
Évêque de Carcassonne.



PRÉFACE

« Pour évangéliser le monde, il faut des apôtres 'experts' en célébration, en adoration et en contemplation de l'Eucharistie » ('Mission et Eucharistie', 2004). Avec ces paroles audacieuses, le pape Jean-Paul II envoyait l'Église, au cours de l'année eucharistique, dans sa grande mission de donner le Christ au monde et de ramener le monde au Christ. Dans l'Eucharistie, le Christ se donne sans limites à ses enfants. Il les bénit, les nourrit, les fortifie et leur donne de faire l'expérience de sa tendresse et de ses consolations. Le Chrétien doit d'abord se laisser évangéliser par la présence aimante de Jésus dans l'Eucharistie pour être ensuite envoyé en mission. Oui, l'Eucharistie est la source, le centre et le sommet de toute évangélisation.

Pour bénéficier de tous les fruits de l'Eucharistie, la célébration de la messe doit être prolongée et intensifiée par l'adoration eucharistique, ce face à face qui conduit au cœur à cœur avec Jésus.

~~~~~ | ~~~~~

Le père Pierre-Julien Eymard (1811-1868) a su aimer et contempler Jésus au Saint-Sacrement avec passion. Il a su reconnaître, au-delà des apparences du pain et du vin, son Frère et son Maître, son Seigneur et son Dieu. En ce seul mystère, il découvrait toutes les richesses spirituelles de l'Église, tous les mystères de la vie du Christ rendus présents et efficaces en lui.

Le père Eymard a largement développé le sens et la valeur de l'adoration eucharistique. Il écrit : « L'adoration, c'est le ciel commencé. Notre Seigneur, comme homme, n'est qu'au ciel et au Très-Saint-Sacrement. Il a deux trônes, un de gloire au ciel, un autre de douceur et de bonté sur la terre; deux cours, la cour céleste et triomphante, et la cour de ses rachetés ici-bas ». L'unique existence du Seigneur glorieux

## Préface

au ciel n'est pas multipliée, elle est rendue présente par le sacrement de l'Eucharistie, « cœur vivant de nos églises ».

Que fait le Christ au Saint-Sacrement ? Voilà une question qui parcourt toute la méditation et la pensée du père Eymard. Il continue son office d'adorateur du Père et d'intercesseur pour les hommes. Il laisse sa grande adoration du Père à son Église. Cette adoration est au Tabernacle. Là, il veut nous y associer.

De plus, Jésus reste parmi nous sous le mode sacramentel dans un état plus humble encore qu'il a 2000 ans, pour que nous trouvions dans sa présence vivante et agissante le modèle et l'exemple de toutes les vertus qu'il nous demande d'imiter : « *Mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de cœur* » (Mt 11, 29). Au Saint-Sacrement, il continue et achève tous les mystères de sa vie terrestre pour nous. Avec sagesse et expérience, le père Eymard donne des conseils pratiques, simples et riches pour aider le chrétien à approfondir sa relation avec le Christ et entrer dans une adoration du Père en « esprit et en vérité ».

Le saint se lamente devant l'ingratitude des Chrétiens qui savent trouver du temps pour leurs occupations personnelles, mais oublient de visiter Jésus qui les attend dans son sacrement d'amour où il veut les combler de ses bénédictions. Pour susciter davantage de foi et d'amour pour l'Eucharistie, le père Eymard utilise des expressions poignantes : le Christ « ne vient que pour fructifier et le laissons-nous infécond ? Ne laissez pas d'hosties stériles », lui le « divin paratonnerre » qui a tout donné, mais qui trouve si peu d'amour en retour. « De l'hostie s'échappent toutes les grâces. Jésus sanctifie le monde de son hostie, mais d'une manière invisible et spirituelle... ». Le célébration eucharistique, mémorial de la Passion, est toujours au centre de la spiritualité du père Eymard. Toutefois, l'adoration eucharistique n'est pas un luxe, mais une priorité pour l'Église et le monde.

~~~~~ II ~~~~~

Saint Eymard a laissé de nombreuses notes manuscrites sur le Très-Saint-Sacrement. Le père Tesnière, un de ses premiers disciples, les a rassemblées, classées et compilées dans ce volume. Même si ce travail ne représente pas nécessairement toute la pen-

Préface

sée du Père Eymard et laisse la place à des travaux scientifiques plus approfondis, actuellement en cours par les Religieux du Saint-Sacrement, cette œuvre représente globalement la pensée du saint. Mais ne cherchons pas, dans ce petit volume, un traité suivi sur l'Eucharistie...

Ce volume a été publié à plusieurs reprises au XIX^e et XX^e siècle. Nous rééditons ici simplement la première partie de la série de cinq volumes connue sous le titre « La Divine Eucharistie ». Les différences entre cette nouvelle édition et la quinzième édition de 1920 sont minimes. Plusieurs expressions désuètes ont été supprimées ou remplacées, d'abord pour la clarté de la phrase et ensuite pour tenir compte de la nouvelle approche conciliaire concernant le dialogue oecuménique et interreligieux. Hormis cela, les expressions très riches du père Eymard ont été conservées, même si certaines d'entre elles pourraient être retraduites aujourd'hui. Nous avons le souci de transmettre au mieux l'originalité de la pensée du père Eymard dans son propre langage.

~~~~~ III ~~~~~

L'adoration est un dialogue. Elle se fait aux pieds de Notre-Seigneur vivant et présent. Il faut lui parler, l'interroger, l'écouter, lui répondre. Lire seulement, sans donner à son cœur le temps de s'épancher dans l'intimité si douce de Notre-Seigneur, serait priver ce bon Maître de ce qu'il attend de nos visites.

P. Florian Racine

*Dans un article intitulé "Le siècle de l'Eucharistie" rédigé en 1864 pour la revue 'Le Très-Saint-Sacrement' qu'il avait fondée, Pierre-Julien écrit:*

« Nous ne craignons pas de l'affirmer, le culte de l'Exposition est le besoin de notre temps... Il est nécessaire pour sauver la société. La société se meurt, parce qu'elle n'a plus de centre de vérité et de charité. Plus de vie de famille: chacun s'isole, se concentre, veut se suffire. La dissolution est imminente. Mais la société renaîtra, pleine de vigueur, quand tous ses membres viendront se joindre autour de Notre Emmanuel. Les rapports d'esprit se réformeront tout naturellement, sous une vérité commune : les liens de l'amitié vraie et forte se renou-  
ront sous l'action d'un même amour. »

« Le grand mal de notre époque c'est qu'on ne va pas à Jésus-Christ comme à son Sauveur et à son Dieu. On abandonne le seul fondement, la seule loi, la seule grâce de salut... Que faire alors ? Revenir à la source de la vie, et non pas au Jésus historique ou au Jésus glorifié dans le ciel, mais bien plutôt au Jésus dans l'Eucharistie. Il faut le faire sortir de l'ombre pour qu'il puisse de nouveau se mettre à la tête de la société chrétienne... Que vienne de plus en plus le règne de l'Eucharistie, Adveniat regnum tuum ! »

